

## Maintien des zones franches Outre-mer : une mesure indispensable pour les entreprises et l'emploi

Publié le 8 septembre 2016

Le Medef et les Medef Outre-mer saluent l'annonce de la Ministre des Outre-mer, Ericka Bareigts, du maintien du dispositif en faveur des entreprises ultramarines dans le prochain projet de loi de Finances.

Les Medef d'Outre-mer ont su faire entendre la voix des entreprises et défendre les intérêts de leurs territoires et de leurs concitoyens. On mesure une nouvelle fois à quel point ce travail de proximité est précieux.

Au cours de récents déplacements en Guyane, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon, Pierre Gattaz, président du Medef, et Thibault Lanxade et Frédéric Motte, vice-présidents du Medef, n'ont cessé de militer pour une amélioration de la compétitivité des entreprises en rappelant que ce sont les entreprises qui créent des emplois et contribuent au dynamisme économique du pays.

Or, dans des régions exposées plus que d'autres à la compétition mondiale, et qui sont des avant-postes de la France dans la mondialisation, le niveau français des charges et impôts métropolitain est particulièrement destructeur. Dans l'attente d'une véritable baisse massive des charges et impôts pesant sur les entreprises, qui seule permettra la mise en œuvre d'une compétition équitable avec les pays voisins, il est indispensable de maintenir un dispositif spécifique pour ces territoires ultramarins.

Pour **Thibault Lanxade, vice-président du Medef en charge des TPE et PME** : « Cette décision en faveur des entreprises d'Outre-mer doit accompagner un processus global de baisse des charges pour les entreprises. Elles pourront ainsi accentuer leurs investissements et leurs embauches pour un développement économique dynamique et une baisse du chômage souhaité par tous. »

Pour **Frédéric Motte, vice-président délégué du Medef en charge du pôle adhérents** : « Les Medef d'Outre-mer ont su faire entendre la voix des entreprises et défendre les intérêts de leurs territoires et de leurs concitoyens. On mesure une nouvelle fois à quel point ce travail de proximité est précieux. »